

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football : premières pour Aubameyang et Do Marcolino

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

ILS ont tous les deux rejoint leur nouveau club la semaine écoulée et ont déjà effectué leurs premiers pas. Officiellement lié (pour deux années, plus une en option) à l'Olympique de Marseille depuis vendredi écoulé, Pierre-Emerick Aubameyang a disputé son premier match le lendemain. Une mi-temps (la seconde) du match préparatoire perdu samedi contre les Belges du KAS Eupen (0-1). Avec sur le dos le numéro 10 fraîchement pris après le départ acté de son ancien porteur et chouchou du stade Vélodrome, Dimitri Payet. Avec un montant touché dans les arrêts de jeu et des situa-

tions favorables non exploitées plus tôt, l'attaquant gabonais n'a pu trouver le chemin des filets. Mais a déjà pu se jauger physiquement et va poursuivre son intégration chez les Olympiens. Les deux derniers matchs amicaux prévus respectivement contre les Néerlandais du RKC Waalwijk (ce jeudi) et les Allemands du Bayer Leverkusen (le 2 août) seront l'occasion pour PEA de mieux régler la mire. Afin d'être dans les meilleures dispositions mentales pour entamer son retour en Ligue 1, lors de la réception du Stade de Reims, le 13 août.

Ce qui pourrait être le cas à l'étage inférieur français que va découvrir Alan Do Marcolino qui a rapidement pris ses marques au Quevilly-Rouen



Photo: DR

Premier match amical d'Aubameyang sous les couleurs de l'OM.

Métropole où le longiligne attaquant (1,94 m) a été prêté (pour une saison et sans option d'achat) par le Stade Rennais. Aligné d'entrée lors du match test bouclé samedi sur un match nul contre le Paris FC (2-2), il a ouvert le score d'une frappe

imparable du pied droit (38e minute). Samedi à venir, contre le Stade Malherbe de Caen, sera une deuxième opportunité offerte à celui qui reste sur une saison à 19 matchs et 10 buts en National 2, 3 sorties en Ligue 1

et 6 sélections (1 but) avec les Panthères, de marquer davantage de points aux yeux de son entraîneur Olivier Echouafni. Avant les trois coups de la saison de Ligue 2023-2024 que les Léopards de QRM vont ouvrir à Amiens, le 5 août prochain.

Chypre : Babicka et Moussounda remportent la Supercoupe

ARIS Limassol a battu vendredi dernier Omonia Nicosie sur le score de 2 buts à 0. À la grande satisfaction de Shavy Babicka.



Photo: DR

Nos deux compatriotes brandissant le trophée de la Supercoupe de Chypre.

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

CHAMPION de Chypre la saison écoulée, Aris Limassol, club dans lequel évoluent nos compatriotes Shavy Babicka et Alex Mouckettou-Moussounda a remporté 2-0 vendredi dernier la Supercoupe de Chypre face à Omonia Nicosie, vainqueur de la Coupe de Chypre.

Une victoire commentée avec

bonheur par l'international gabonais Shavy Babicka. "C'est une très belle et bonne victoire. Ce trophée est une bonne indication pour le début du championnat et, surtout, pour la Ligue des champions. Comme vous le savez, dans quelques jours, nous allons affronter au second tour des préliminaires de la Ligue des champions Bate Borisov. Par conséquent, cette victoire est bonne pour le moral avant cette échéance".

Fégaboxe : Olivier Moussavou débouté par le Comité olympique

PSNB
Libreville/Gabon

SUITE à sa saisine du Comité national olympique aux fins d'annulation de l'élection de Bonaventure Nzigou Manfoumbi, le 22 avril 2023, l'ancien président de la fédération gabonaise de boxe (Fégaboxe), Olivier Moussavou, a vu sa requête être rejetée. Débouté, les portes de la grande famille du noble art lui semblent désormais définitivement fermées.

Selon la décision de la Commission d'éthique, des affaires juridiques et disciplinaires, en son article 1er, "le recours en annulation de l'élection de Bonaventure Nzigou Manfoumbi

introduit par Olivier Moussavou, a été jugée irrecevable en ce sens que ce dernier ne saurait se prévaloir de la qualité à agir car n'étant pas candidat à ladite élection."

Par ailleurs, affirme le Comité olympique dans sa décision du 17 juillet 2023, "l'élection de Bonaventure Nzigou Manfoumbi du 22 avril 2023 est confirmée." La décision a déjà été notifiée aux deux protagonistes, au ministère des Sports et aux différentes institutions nationales et internationales concernées par ce dossier.

A ce niveau, il ne reste plus que le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour trancher en dernier ressort. Mais, il faut noter qu'en date du 13 juin 2023, le tribunal



Photo: Prospere Sax Nzé Bekalé/L'Union

Olivier Moussavou a vu sa requête rejetée par le Comité olympique.

de Libreville avait déjà sommé Olivier Moussavou de "libérer, sans délai précis, la salle nationale de boxe."